MEMO / NOTE DE SERVICE

To/Destinataire	Maire et membres du Conseil	File Number/N° de fichier :
From/Expéditeur	Anthony Di Monte, directeur général, Services de protection et d'urgence et la Dre Vera Etches, médecin chef en santé publique	
Subject/Objet	Mise à jour sur la distribution des vaccins contre la COVID-19	Date : Lundi 18 janvier 2021

Le but de la présente note est de faire le point sur la distribution et l'administration des vaccins contre la COVID-19 dans la Ville d'Ottawa pour les membres du Conseil. Ces renseignements sont susceptibles de changer en fonction de la disponibilité des vaccins et des nouveaux développements provenant des gouvernements provincial et fédéral.

Le Centre des opérations d'urgence (COU) de la Ville, en collaboration avec Santé publique Ottawa (SPO), l'Hôpital d'Ottawa (HO) et d'autres partenaires en soins de santé, travaillent ensemble pour vacciner les résidents admissibles contre la COVID-19 le plus rapidement possible, conformément au cadre provincial.

Administration de vaccins à Ottawa

Depuis la semaine du 14 décembre 2020, l'HO reçoit un approvisionnement régulier du vaccin Pfizer-BioNTech. Jusqu'à maintenant, Ottawa n'a reçu aucun des vaccins Moderna. Selon les données de l'Hôpital d'Ottawa, 22 425 doses du vaccin Pfizer-BioNTech ont été reçues et 21 938 doses ont été administrées à ce jour.

Le reste de l'approvisionnement pour cette semaine sera utilisé pour administrer les deuxièmes doses afin de s'assurer que les personnes qui ont reçu la première soient immunisées, selon les instructions de la province. La quantité totale de vaccin qui sera distribuée à la Ville d'Ottawa la semaine prochaine, ainsi que les semaines suivantes, et les dates précises de livraison ne sont pas encore connues. Ces décisions sont également prises par la province.

Le vendredi 15 janvier, le gouvernement fédéral a annoncé que le Canada connaîtrait un retard « temporaire » des expéditions des vaccins Pfizer-BioNTech et que la pénurie prévue ferait en sorte de retarder en moyenne 50 % des doses au cours du mois prochain. Même si les expéditions se poursuivront dans les semaines à venir, la Ville recevra moins de doses que ce qui avait initialement été prévu.

À la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral, la Province a annoncé de nouvelles directives concernant les deuxièmes doses, y compris les suivantes :

- Les résidents des foyers de soins de longue durée et les résidents à risque élevé des maisons de retraite et leurs aidants naturels essentiels qui ont reçu leur première dose du vaccin de Pfizer-BioNtech, recevront leur deuxième dose dans un délai de 21 à 27 jours. Le même calendrier s'appliquera au personnel qui a été vacciné dans les foyers en même temps que les résidents.
- Toutes les autres personnes recevant le vaccin Pfizer-BioNtech doivent recevoir leur deuxième dose après 21 jours et avant 42 jours.

À l'heure actuelle à Ottawa, l'HO reçoit l'approvisionnement en vaccins et tient l'inventaire. À la lumière des annonces récemment effectuées, l'HO cherche à trouver la meilleure façon d'optimiser le calendrier des deuxièmes doses au cours du prochain mois pour tenir compte de la pénurie anticipée.

Déploiement des vaccins

La plupart des vaccins reçus ont été administrés à la clinique de l'Hôpital d'Ottawa (16 580) aux travailleurs des maisons de retraite et des foyers de soins de longue durée, aux soignants essentiels et aux travailleurs de la santé dans les milieux à risque élevé (c.-à-d. l'aile COVID-19 et les services d'urgence). Lorsque le vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 a été approuvé pour le transport au cours de la semaine du 4 janvier, nous avons immédiatement modifié les opérations de déploiement de la Ville pour nous concentrer sur les résidents à risque élevé des foyers de soins de longue durée.

En date du 15 janvier 2021, la première dose du vaccin a été offerte dans l'ensemble des 28 foyers de soins de longue durée. Les vaccins ont été administrés aux résidents, aux travailleurs et aux soignants essentiels. Plus de 92 % de l'ensemble des résidents de foyers de soins de longue durée ont reçu la première dose du vaccin contre la COVID-19. Les résidents, membres du personnel et soignants de vingt (20) des 28 foyers de soins de longue durée ont reçu le vaccin des équipes mobiles de vaccination d'Ottawa, dont les travaux sont guidés par les dispensateurs de vaccins du Service paramédical d'Ottawa. Chaque équipe était composée de deux ambulanciers paramédicaux pour l'administration du vaccin, d'un ambulancier paramédical pour les soins aux patients, d'un membre du personnel infirmier de la santé publique de SPO pour assurer la direction globale des opérations et d'un membre du personnel de SPO pour le soutien administratif. Plusieurs de ces équipes ont été déployées à chaque endroit, en fonction du nombre de résidents, de membres du personnel et de soignants essentiels. Le personnel des autres foyers de soins de longue durée a pu vacciner ses résidents, ses travailleurs et ses soignants essentiels grâce aux infirmières travaillant dans ces établissements. En outre, l'HO et le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) ont fourni du personnel de pharmacie pour aider à la dilution du vaccin sur place.

SPO a suivi le cadre éthique provincial pour donner la priorité au déploiement du vaccin contre la COVID-19 et a donné la priorité aux foyers de soins de longue durée pour assurer le séquençage approprié. Le cadre éthique est basé sur les principes d'intendance, de confiance, d'équité et de transparence. Le cadre évalue le risque d'exposition de la population de patients, le risque de maladies graves ou de leurs conséquences, et la capacité du système de santé à assurer des soins continus à la population. Le nombre de vaccins disponibles est limité et, par conséquent, le cadre de distribution des vaccins aide à orienter les décisions afin de garantir une distribution équitable. Il soutient également

l'objectif de réduire le risque pour les résidents d'Ottawa qui sont les plus gravement touchés par la COVID-19.

En plus des résidents des 28 foyers de soins de longue durée qui ont eu la possibilité de recevoir leur première dose du vaccin, les résidents d'une maison de retraite à risque élevé et d'un établissement de soins regroupés comportant des personnes âgées ont, eux aussi, eu la possibilité de recevoir leur première dose, compte tenu de la disponibilité de l'approvisionnement en vaccins. Étant donné que ces deux établissements devaient composer avec des préoccupations sanitaires exceptionnelles, SPO donné la priorité à la vaccination dans ces deux sites supplémentaires afin de protéger notre collectivité, conformément aux lignes directrices provinciales sur la protection des résidents des établissements à risque élevé après celle des résidents de foyers de soins de longue durée.

Prochaines étapes de la phase 1

Dans les semaines à venir, l'accent sera mis sur l'administration de deuxièmes doses à ceux qui ont déjà reçu leur première dose de vaccin. Le calendrier d'exécution dépend de l'approvisionnement en vaccins que la ville reçoit de la province.

Si l'approvisionnement en vaccins le permet, l'accent sera mis sur les maisons de retraite à risque élevé qui ont été désignées par SPO conformément au cadre éthique décrit ci-dessus. Des établissements de soins regroupés pour les personnes âgées et des travailleurs de santé essentiels à risque élevé seront sélectionnés dans le cadre de la phase 1 de l'approche provinciale. Les autres populations devant être vaccinées dans le cadre de la phase 1 seront les membres adultes des collectivités des Premières Nations, d'Inuits et de Métis, de même que les adultes recevant des soins à domicile pour des malades chroniques.

SPO a mis en place un groupe de travail local sur la stratégie de séquençage des vaccins pour conseiller le COU de la ville sur la manière de mettre en œuvre la séquence des vaccins en fonction du contexte local, notamment en optimisant l'utilisation parmi les groupes placés avant les autres. Ce groupe de travail comprend des représentants de groupes fortement touchés par la COVID-19, tels que les nouveaux arrivants, les Autochtones, les personnes racialisées, les personnes âgées et les travailleurs de la santé.

Le groupe de travail sur le séquençage des vaccins s'appuie sur le cadre établi par la province de l'Ontario.

Nouveaux outils offrant une connaissance de la situation

Compte tenu des hypothèses de planification relatives aux délais et à la disponibilité des vaccins et des rôles des divers partenaires et intervenants, SPO et le COU de la ville collaborent pour faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les résidents d'Ottawa qui veulent recevoir le vaccin contre la COVID-19 puissent y avoir accès le plus rapidement et le plus efficacement possible. Toutefois, ces plans sont susceptibles d'être modifiés, et cela reflète les hypothèses de planification actuelles. La quantité totale de vaccin qui sera distribuée à la ville d'Ottawa et les dates précises de livraison ne sont pas encore connues. Ces décisions sont prises par la province et dépendent de la disponibilité du vaccin auprès du gouvernement fédéral.

L'équipe de gestion des données, de suivi et de surveillance de la Ville a travaillé sur un mécanisme visant à informer le public du nombre de vaccins fournis et administrés à Ottawa. À partir d'aujourd'hui, le nombre de vaccins reçus et administrés apparaîtra dans le tableau de bord quotidien sur la COVID-19 de SPO et sera d'abord présenté sur la page « Les indicateurs pour la surveillance ». Ces chiffres seront mis à jour les lundis, mercredis et vendredis.

De plus, le personnel du COU s'engage à fournir une connaissance de la situation aux membres du Conseil. À partir de cette semaine, le commandant d'incident de l'équipe de commandement du COU fournira des mises à jour hebdomadaires aux bureaux des conseillers, qui incluront un document FAQ mis à jour pour aider à répondre aux demandes des électeurs.

Il est important de noter qu'il faudra plusieurs mois avant qu'un vaccin soit disponible pour le grand public. D'ici là, nous devons tous continuer à fournir notre part d'efforts pour réduire la transmission de la COVID-19 dans la communauté : limitez vos contacts étroits aux personnes de votre ménage, respectez les mesures de distanciation physique, portez un masque, lavez-vous les mains, restez chez vous sauf pour des raisons essentielles et suivez les directives locales et provinciales.

Respectueusement,

Anthony Di Monte Directeur général, Services de protection et d'urgence
Vera Etches Médecin chef en santé publique

C.c. : Équipe de la haute direction
Équipe élargie de la haute direction